

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 1

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORTS CONFÉRENCES CONGRÈS

XVIe Congrès international d'Apiculture, Vienne

La gelée royale, sa récolte, son rôle thérapeutique

La gelée royale fait actuellement l'objet, dans plusieurs pays, d'un commerce florissant étant donné les vertus particulières de ce produit extrêmement riche en vitamines. En 1955, il a été récolté en France seulement plus de 200 kg. de gelée royale. Cette sécrétion des abeilles n'avait pas été étudiée scientifiquement, on ignorait à peu près tout de sa composition chimique exacte et surtout de son action sur l'homme. On en était réduit à croire ce que les vendeurs, dans leur publicité tapageuse, faisaient miroiter aux yeux de leurs clients souvent fort crédules. Jusqu'ici, la gelée royale était absorbée sous sa forme originale : mélangée à du miel et du pollen, ampoules buvables, vin apéritif, etc. La question était de savoir si en passant par le tube digestif de l'homme la gelée royale n'était pas détruite, de déterminer son dosage précis, les soins à apporter à sa récolte, son degré de conservation, etc.

Les savants se sont penchés sur ces divers problèmes et le résultat de leurs recherches a fait l'objet de plusieurs communications intéressantes :

Le *Prof. Dr Rémy Chauvin* (France) a étudié l'effet thérapeutique de la gelée royale sous forme d'injections intramusculaires chez le lapin, le rat et l'homme. Chez celui-ci on note, après injection, une neutropénie passagère, une réticulocytose et une modification de l'élimination des 17-Cétostéroïdes. Le tout est joint à une sensation d'euphorie tout à fait particulière, avec reprise des forces et de l'appétit ; il n'y a pas d'accoutumance. Par contre, absorbée par voie bucale, la gelée royale reste sans effet.

Le Dr Chauvin a également mis au point diverses méthodes permettant d'établir la qualité de la gelée royale à l'aide de tests physiques parmi lesquels la mesure de la conductibilité est spécialement intéressante et permet de déceler facilement une adjonction de miel. La couleur de la gelée en solution alcaline, la mesure du nombre et de la grandeur des exuvies permettent de voir si elle a été bien récoltée dans les dates prescrites et avec les soins nécessaires. D'autre part, les pollens présents renseignent sur le lieu et sur sa date de récolte.

M. M. *Vuillaume* (France) s'est attaché à déterminer quels sont les stimuli qui poussent les nourrices à accepter une jeune larve qui leur est présentée dans une cupule de cire. Parmi ceux-ci comptent :

1. La forme du fond (fond arrondi préféré à fond plat).
2. La forme des bords (cylindrique préférée à hexagonale, celle-ci préférée à carrée).
3. La position des cupules (l'ouverture en bas préférée à l'ouverture latérale ou vers le haut).
4. Leur écartement (espacement entre les centres des cupules = 2 cm.).
5. La matière dont est constituée la cupule paraît au contraire de peu d'importance puisque les ouvrières acceptent la paraffine, toutes sortes de cires minérales ou végétales et même le verre ou le plastique).
6. Pour que la jeune larve greffée dans une cupule artificielle fasse l'objet d'un élevage royal, elle doit être vivante et appartenir au genre *Apis*.
7. Son âge doit être inférieur à 3 jours.
8. Le sexe n'est pas un facteur primordial et les larves de mâles peuvent être acceptées.
9. Les jeunes larves étrangères à la colonie élèveuse sont acceptées sans difficultés.
10. La présence de la reine ne suffit pas à inhiber l'élevage royal ni dans les

conditions naturelles, ni même dans les artificielles (pourvu qu'il ait débuté dans une colonie orpheline ou starter).

11. La cire peut contenir une substance d'inhibition de l'élevage de reines, stable, soluble dans le benzène, insoluble dans l'acétone. Les abeilles peuvent y ajouter, au cours d'un passage de 24 heures dans une ruche, une substance d'acceptation, non stable, dont l'action est plus forte que celle de la première. Cette deuxième substance disparaît au 15^e jour. La substance d'acceptation (si celle d'inhibition n'existe pas) n'est pas indispensable (cellules de verre et de matières diverses).

Le *Dr Stanley Gooding* (Angleterre) a plus particulièrement étudié les constituants de la gelée royale qui est de toutes les autres sources animales connues celle qui renferme le plus d'acide pantothénique. La concentration de cet acide est maximum lorsque la larve a deux jours et demi ; c'est à ce moment précis que se produit la différenciation entre la reine et l'ouvrière. Cependant, l'acide pantothénique seul ne peut opérer la différenciation car il n'a jamais été possible de produire une reine parfaitement développée en nourrissant les larves d'ouvrières de succédanés de cet acide. Il y aurait donc d'autres substances synthétiques parallèles qui entreraient en ligne de compte. Il semble que la synthèse de l'acide pantothénique s'opère dans les glandes des éleveuses produisant la nourriture larvaire et qu'elle dépend du pollen absorbé par ces abeilles.

Le *Dr Giulio Jacoli* (Italie) a pu déterminer que la gelée royale renfermait également la vitamine B 12. Il y a également constaté la présence de presque tous les acides animés nécessaires à la constitution et à la reproduction des cellules. Les hormones et les enzymes règlent, en tant que catalysateur, le métabolisme et l'équilibre dans l'organisme. Ces faits expliquent la croissance rapide de cellules et la reproduction de tissu usés.

Enfin le *Dr Prof. P. Prosperi* (Italie) a étudié l'action de la gelée royale sur des enfants sous-alimentés âgés de 4 à 22 mois, auxquels il a été administré per os de 10 à 50 mgr. de gelée royale par jour, pendant une période de 11 à 61 jours. Dans la plupart des cas, une augmentation rapide du poids a été observée, ainsi qu'une augmentation du nombre des globules rouges.

P. Zimmermann

BOITE AUX LETTRES

A propos de la lutte antiparasitaire et du traitement du colza en particulier

Points de vue !

1er fait : L'affaire se passe dans un village du Nord vaudois. Un certain 12 mai, un paysan se présente à l'office communal et demande qu'on veuille bien lui livrer ce dont il a besoin pour traiter son colza. Refus du dépositaire qui fait remarquer à son client que le temps prescrit pour ce travail est passé car les fleurs sont épanouies et que, en le faisant, il causerait un préjudice certain à tous les ruchers. Passant outre à ce refus, notre homme, vouant à tous les diables et les abeilles et ceux qui s'en occupent, s'en va, sur-le-champ, au village voisin où il trouve de quoi « sauver son colza ». Et le jour même, c'est l'aspersion en bonne et due forme des fleurs bourdonnantes et le massacre inévitable. Devant toutes les ruches ce sont des amoncelle-